

Cimetière St. Matthew's Une option... aux enjeux importants

Jane Macaulay and Marcel Moussette

Number 21, Fall 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Macaulay, J. & Moussette, M. (1983). Cimetière St. Matthew's : une option... aux enjeux importants. *Continuité*, (21), 44-44.

Cimetière St. Matthew's UNE OPTION... AUX ENJEUX IMPORTANTS



Marcel Caillat

En décembre 1983, la Ville de Québec envisage d'enlever les épitaphes du cimetière St. Matthew's et de les entreposer dans l'église adjacente. Cette opération viserait à dégager l'espace

pour l'aménagement d'un parc public. Un comité s'est formé pour la sauvegarde du cimetière et l'hiver dernier, il a entrepris d'alerter l'opinion publique. En mai, il présentait des proposi-

tions concrètes à la Ville de Québec pour la conservation et la protection de ce lieu historique classé. Ces propositions se fondaient sur l'avis légal prétextant qu'on ne pouvait transformer un cimetière en parc sans l'exhumation des corps. Or, les plans de la ville relatifs au cimetière avaient déjà été modifiés dans le sens des propositions du Comité. L'attitude et l'approche de la Ville paraissaient même avoir changé.

En juillet, au cours des travaux de réfection du mur ceinturant le cimetière, la Ville opéra sans considérer la valeur du site classé. Sans permis de fouilles, au mépris de la Loi sur les biens culturels, sans surveillance archéologique suffisante, on exhuma et on abandonna à une population non préparée des sépultures historiques. Ces gestes irresponsables ont provoqué des actes de vandalisme sans précédent. Le lendemain, les réactions émotives furent très fortes. Pour régler définitivement le problème, certains proposent que le cimetière soit transformé en parc selon le projet initial de la Ville. Les tenants

de cette option devraient se rendre compte que les enjeux d'une telle transformation sont énormes. Le cimetière St. Matthew's perdrait sa valeur historique et pourra facilement être déclassé: cela éliminerait l'aire de protection de 500 pieds qui contrôle le développement aux abords du site. L'examen minutieux de la situation des espaces verts dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, montre que la vocation du cimetière a protégé cet espace jusqu'à nos jours. Le site du cimetière St. Matthew's se présente comme un des garants de l'intégrité d'un quartier ayant déjà beaucoup souffert.

Face à cette situation, le Comité pour la sauvegarde du cimetière St. Matthew's envisage d'orienter ses prochaines actions dans les buts de: 1) démontrer la nécessité de protéger le site historique, pour assurer la continuité de cet espace vert et lieu de repos du quartier; 2) inciter la Ville à poser des gestes réfléchis et l'inviter à consulter des spécialistes avant toute intervention touchant aux monuments. ■ Jane Macaulay et Marcel Moussette

44

Quelque cent cinquante personnes, rassemblées pendant plus de quatre heures et demie, ont participé aux audiences publiques tenues le 16 août dernier par la Commission des biens culturels (CBCQ) sur l'avenir du domaine Cataract. À une ou deux exceptions notables et prévisibles, tous les mémoires décriaient la volte-face de la Commission. Deux mois seulement après avoir souligné l'importance historique et environnementale de Cataract et recommandé le respect de son intégrité, la CBCQ ignorait ses propres conclusions et appuyait le projet de morcellement du domaine proposé par la corporation Maison Michel-Sarrazin: construire une maison pour cancéreux en phase terminale.

Les propos avancés dans les quelques vingt mémoires présentés ont décrit un site riche en

LES LEÇONS DE CATARAQUI



Inventaire des biens culturels